TROISIEME ANNEE. — N. 607. VENDREDI, 12 NOVEMBRE 1915.

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Quotidien Républicain du soir
5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes
DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e)
Téléph. : CENTRAL 80-62
Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9e)

M. Asquith et la Réaction

On a lu, hier soir, l'analyse et quelques passages du discours qu'a prononcé au Guildhall le « Premier » anglais.

C'est un digne pendant du discours de M. Briand.

« *Nous ne chancellerons pas, nous ne nous arrêterons pas, nous ne faiblirons pas avant d'avoir assuré aux petits Etats d'Europe leur charte d'indépendance et au monde entier l'émancipation du règne de la force.* »

Voilà ce que veut le Cabinet anglais, voilà ce que veut le Cabinet français, voilà ce que veulent tous les démocrates des nations alliées.

Mais là s'arrêtent leurs ambitions et c'est ce que ne leur pardonnent point les nationalistes à tous crins, pas plus qu'ils ne leur pardonnent leurs franches déclarations à ce sujet.

En déclarant ainsi — et aussi nettement — quelles sont leurs intentions fermes, les chefs des Cabinets alliés ont, en effet, rompu avec la vieille tradition conservatrice qui voulait que toutes ces choses, ainsi que les traités diplomatiques, restassent dans l'obscurité.

Le peuple n'avait que faire, selon eux, de savoir ce qui se passait. Il n'avait qu'à suivre aveuglément ses dirigeants sans savoir où ils le menaient.

M. Asquith, M. Briand, et, avant lui, M. Viviani, ont changé tout cela.

« Nous faisons la guerre du Droit et nos intentions, le monde entier doit les connaître. »

Cette politique a attiré au Gouvernement anglais la haine des partis conservateurs. J'ai pu, sur place, me rendre compte de l'hostilité des organes de lord Northcliffe et de ses amis envers les membres radicaux du Cabinet. J'ai d'ailleurs dénoncé, ici-même, les moyens bas et vulgaires qu'ils employaient.

Cette lutte systématique continue. Tout est prétexte pour le *Daily Mail*, le *Times*, le *Morning Post*, et autres organes de ce genre à critiquer les gouvernements.

Dans un précédent discours, M. Asquith avait déjà dit leur fait à toute cette « presse de caniveau ». Hier, encore, en répondant aux critiques contre la censure, il dénonçait le mensonge manifeste du *Globe*, qui avait annoncé, alors qu'il savait pertinemment que c'était faux, la démission de lord Kitchener.

« On ne peut pas appeler, dit-il, liberté de presse, le travestissement des faits. »

Il a d'ailleurs rendu justice à la presse britannique, vraiment libre, en déclarant qu' « à part deux ou trois exceptions, la presse britannique a été fidèle à ses grandes traditions et le gouvernement apprécie sa collaboration. »

On ne peut évidemment pas traiter de presse libre les organes stipendiés par la coterie réactionaire Northcliffe et C°.

Depuis deux jours, sous le titre du « Mystère de Gallipoli », le *Daily Mail* a entrepris une nouvelle campagne tendant à faire retomber entièrement sur M. Asquith la responsabilité de l'expédition de Gallipoli.

Il ne faut pas, sans doute, attacher plus d'importance qu'il n'est nécessaire, à ces campagnes trop clairement intéressées ; l'opinion anglaise, elle-même, ne se laisse pas troubler par elle ; toutefois, aux yeux de l'ennemi et aux yeux même des alliés de l'Angleterre, elles présentent un caractère plus sérieux. Et si l'Allemagne peut se réjouir que l'opinion, en Angleterre, soit divisée, la France est en droit de se demander si ces luttes intestines n'affaiblissent pas l'effort de la coopération unanime britannique ?

A cela, je m'empresse de le dire, je suis en mesure de répondre : non ! L'effort du lion anglais ne peut être troublé par les aboiements de quelques chiens errants et la confiance du pays dans le Cabinet Asquith est inébranlée, mais il n'en reste pas moins que ces aboiements créent une sensation pénible à l'extérieur.

C'est peut-être ce que lord Northcliffe désire. En matière de publicité, il s'y connaît !

Georges-Bazile.

P.-S. — Jean Longuet donne dans le *Daily Chronicle* d'hier un long article sur le grand discours de M. Briand et la séance de la Chambre du 3 novembre. Il conclut par ces mots, que je traduis du texte anglais, qui confirment précisément ce que je dis plus haut au sujet de l'esprit démocratique qui préside à la politique gouvernementale des pays alliés :

« Par cette belle et noble déclaration des principes les meilleurs de la politique moderne démocratique, M Briand a montré la voie à toute l'Europe, tandis qu'en même temps il parlait en une parfaite harmonie avec les paroles de M. Asquith, M. Lloyd George et Sir Edward Grey, et selon les meilleures traditions du radicalisme britannique. »

TENTATIVE D'ENCERCLEMENT

L'encerclement des armées serbes se poursuit méthodiquement. Progressivement les admirables armées du roi Pierre se replient vers le sud et vers l'ouest, ayant derrière elles la frontière du Monténégro.

Les forces austro-allemandes et bulgares aboutiront-elles dans leur tentative d'investissement ? Les avis sont très nettement partagés, et l'unanimité est loin d'être faite à ce sujet parmi les critiques militaires allemands.

L'heure de la décision approche cependant. Nos vaillant alliés, refoulés sur un quart de leur pays, seront prochainement appelés à livrer le combat décisif. Celui-ci aura vraisemblablement pour théâtre la région que couvre ,au levant, le massif Kapraonik, et au nord, le massif de Dornitor etde la Golia Planina.

On peut, à cet égard, envisager une résistance de longue durée, suffisante pour permettre aux armées alliées d'arriver et d'intervenir utilement.

Or, cette intervention se précise chaque jour davantage et constitue une menace de plus en plus sérieuse pour l'aile gauche bulgare.

Les dernières nouvelles nous annoncent la reprise de Velès (Kropulu), sur le Vardar, par les Français. Cette information, bien que non encore confirmée, est cependant très vraisemblable. De ce fait, notre action sur le Vardar se trouvera singulièrement accrue.

D'autre part et malgré l'état défavorable de l'atmosphère, de très violents combats sont livrés aux abords suds de Stroumitza.

Mais on ne saurait voir dans les opérations actuelles le plan d'action définitif arrêté par le général Sarrail. Il est fort probable que l'effort des contingents engagés sur le front du Vardar et à Stroumitza vise l'occupation définitive de la plus importante voie de communication avec Salonique.

Or, ce but est presque entièrement atteint.

Il est ainsi présumable que nous assisterons à un important développement des opérations sur le front français — en liaison avec l'armée anglaise — lorsque le débarquement franco-britannique permettra de mettre en ligne un nombre d'hommes suffisant.

Comment, et dans quelle direction s'effectuera ce mouvement efficace à la résistance des Serbes. C'est encore le secret du général Sarrail.

R. Lecointre-Patin.

Ce qu'en pense un Allemand

Amsterdam, 11 novembre. — Le commandant Moraht dans le *Berliner Tageblatt* reconnait que la détermination des Alliés de poursuivre la guerre n'a pas faibli, et qu'en conséquence, la guerre va continuer.

Il prévoit la formation par les Alliés d'un nouveau corps expéditionnaire, susceptible d'être employé soit dans les Balkans, soit en territoire ottoman. Il considère que lord Kitchener s'attachera à aplanir pour les troupes alliées les difficultés qu'elles rencontrent en Macédoine puis à tâcher sur la Grèce afin qu'elle participe à la lutte contre les Bulgares.

Suivant les résultats que lord Kitchener obtiendra il pourra diriger des entreprises plus importantes contre les territoires de la Turquie ; l'Angleterre aura ainsi envoyé le seul homme d'action qu'elle possède sur les lieux qu'elle considère comme les plus dangereux pour elle.

Accalmie !

Salonique, 10 novembre. — Au cours des dernières vingt-quatre heures, le calme a été presque absolu sur le front français en raison du brouillard.

Cependant, une certaine activité annonciatrice d'une action prochaine se manifeste devant le front de la Cerna, où les Bulgares reculant de Babouna sont concentrés.

Tetovo, pris et repris, reste aux mains des Bulgares.

Les Serbes ont attaqué Katchanik par le nord et se sont emparés de la gare.

La résidence du roi de Serbie

Genève, 10 novembre. — Un télégramme du quartier général de la presse sur le front serbe à la *Gazette de Voss* dit que le roi Pierre était le premier novembre encore à Jagodina où il a passé en revue une division à Schumadia.

Le 5 novembre, le roi était à Kroujevatz et de là, il s'est rendu au sud-ouest à Kurshumlija.

Sur le front des Alliés

On se bat furieusement sous Stroumitza

Bucarest, 10 novembre. — On annonce de source bulgare que les Alliés ont pris l'offensive sur tout le front depuis le Vardar jusqu'à Stroumitza.

Les Bulgares ayant reçu des renforts, la bataille autour de cette place est devenue très violente.

Et les renforts débarquent toujours

Lausanne, 11 novembre. — D'après la *Taegliche Rundschau*, quinze nouveaux transports alliés sont arrivés à Salonique. (*L'Information*).

Comment Velès fut repris par les Français

Salonique, 9 novembre. — Les faits réels se rattachant à la reprise de Velès (Kuprulu) sont les suivants :

La cavalerie française était en reconnaissance dans la direction de Kuprulu. Quand elle leur fut signalée, les Bulgares crurent qu'une armée venait à sa suite et, pris de panique, ils évacuèrent la ville. La cavalerie entra et mit le feu aux dépôts de munitions et d'approvisionnements puis se retira.

Sur le front français, quatre attaques bulgares ont été repoussées à Krivolacs. Si des renforts arrivent vite, l'avance sur Uskub obligera les Bulgares à évacuer la Macédoine.

La ligne Belgrade-Nich-Sofia-Constantinople est entièrement entre les mains des Allemands. Kratjevo a été occupé. Les nouvelles sont contradictoires en ce qui concerne Nich. Les Français maintiennent que cette ville est occupée par les Bulgares. D'autre part, le consul serbe m'a montré, aujourd'hui, un télégramme chiffré qu'il expédiait au ministre des affaires étrangères à Nich. On déclare qu'une nouvelle division britannique a renforcé le front britannique dans le secteur de Doiran. Ce front gagne chaque jour en solidité. Dans la région de Stroumitza, il n'y a pas eu de combats importants.

Un officier serbe arrivé à Monastir, a dit que toute la moisson avait été saisie par les Autrichiens, qui commirent d'odieuses atrocités et terrorisèrent la population. L'armée serbe a battu en retraite en bon ordre, dans l'espoir de voir arriver rapidement les Alliés.

En Roumanie

Ce que disent les déserteurs bulgares

Londres, 11 novembre. — De Bucarest au *Times*, à la date de dimanche :

« Des déserteurs de l'armée bulgare arrivent en nombre considérable sur le territoire roumain, venant principalement des régiments envoyés sur la côte de la mer Noire ou à Dédéagatch. Ils déclarent que les soldats bulgares ne combattront pas les Russes. »

Menées germanophiles

Lausanne, 11 novembre. — On télégraphie de Bucarest à la *Taegliche Rundschau* :

« Un conseil de la couronne exceptionnel a été tenu au château royal.

« L'ancien ministre Carp a demandé des mesures plus sévères contre les « émeutiers » et l'interdiction de plusieurs journaux ».

En Grèce

L'agitation règne chez les diplomates

Athènes, 11 novembre. — Depuis hier, on remarque dans les milieux diplomatiques une certaine agitation.

Des conseils des ministres sont successivement tenus, auxquels assiste le général Dousmanis, chef de l'état-major. Ces réunions provoquent des bruits divers sur la situation extérieure.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet de la dissolution de la Chambre.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

Rien à ajouter au précédent communiqué

Collusion

Ça y est !

Plus moyen de nier !

« *La collusion du directeur de l'*Eclair, *compère de Caillaux ,avec l'organe même de Caillaux, le Torchon, vient une fois de plus de s'affirmer.* »

*Ainsi parle l'*Action française *de Maurras et Daudet.*

En quoi cette « collusion » s'est-elle affirmée ?

Le journal des fripouilles ne le dit pas. Il ne le dit pas, parce que ses lecteurs, si abrutis qu'ils soient devenus, à la longue, crèveraient de rire, s'ils savaient que cette « collusion » consiste en ceci :

Le Bonnet Rouge *a raconté, après l'*Eclair, *et encitant l'*Eclair, *que le traditionnaliste Paul Bourget, inventeur inventeur du roman chrétien et de l'adultère catholique, aurait réclamé 25 francs à M. Ernest Judet qui lui avait l'honneur de reproduire dans son journal quelques passages de sondernier livre.*

Voilà la « collusion » !

Il ne faut pas que les fidèles du néo-royalisme sachent que la « collusion » se réduit à si peu de chose.

*Il faut encore moins que les lecteurs de l'*Action *française apprennent que le « maître » Paul Bourget est aussi* rapiat *que Léon Daudet lui-même.*

La Loi Dalbiez n'est pas une blague

On vient de faire à Lyon une application de la loi Dalbiez, en arrêtant un usinier de la rue de la Corderie, nommé Antoine Font, qui travaillait à la fabrication des obus, et son contremaître, Claude Perraud. Le premier avait fait embusquer dans son usine un garçon marchand de vin, et le second se trois beaux-frères, dont les professions n'avaient aucun rapport avec la métallurgie. Les quatre pseudo-ouvriers mobilisés sont, comme Font et Perraud, en prévention de conseil de guerre.

PLUS DE PAPERASSES !

Le général Galliéni vient de décider de mettre fin à la routine et à la paperasserie dans l'armée.

A cet effet, il a prescrit un certain nombre de mesures, — lesquelles étaient, pour la plupart, déjà prévues par la loi Dalbiez.

Ces mesures peuvent se résumer ainsi :

— Plus de méthodes surannées ni d'excessive centralisation ; ces questions devront être, le plus possible, réglées directement par les chefs compétents, sans intervention personnelle du Ministre.

— Davantage d'initiative et d'activité ; éloigner les officiers et fonctionnaires trop lents ou trop faibles, et supprimer les emplois inutiles.

— Emploi des méthodes et moyens modernes : téléphone machine à écrire.

— Substitution de femmes aux hommes dans nombre d'emploi.

Enfin le ministrec de la guerre entend renforcer les dispositions de la loi Dalbiez en ce qui concerne les exemptés, réformés et auxiliaires.

En quoi consisteront les mesures nouvelles ? On ne le sait pas encore. Mais nous croyons savoir qu'il ne saurait être question de visites nouvelles.

Dans Paris

LE PRIX DES VIVRES. — Arrivages normaux. Marchés un peu moins actifs avec tendance à la baisse sur le beurre, sur les légumes et sur le lapin dont le prixminimum tombe à 2.45.

Cours des denrées vendues en gros aux Halles Centrales, communiqués par la Préfecture de Police.

Viande : le kilo : Porc au feu, 1.30 à 1.80 — Aloyau entier, 1.80 à 2.80 — Epaule de veau, 1.70 à 2.10 — Gigot, 2.00 à 3.50 — Ragoût de mouton, 1.60 à 2.20.

La Censure à la Chambre

La Chambre vient d'être saisie d'un rapport de M. Paul-Meunier, relatif au régime de la presse en temps de guerre. La discussion immédiate étant demandée, la proposition pourra venir prochainement en séance publique. Voilà le texte définitivement arrêté :

Article premier.

En temps de guerre, le texte de tout article ou information d'ordre militaire ou diplomatique de chaque feuille ou livraison d'un journal ou écrit périodique doit être, avant toute publication, communiqué à l'autorité publique suivant les règles prescrites par l'article 10, paragraphe 2, de la loi du 29 juillet 1881.

Le Ministre de l'Intérieur à Paris et dans le département de la Seine, les préfets dans les autres départements ne pourront interdire que la seule publication d'articles ou informations d'ordre militaire ou diplomatique qui seraient de nature à nuire à la défense nationale, et notamment la publication de renseignements autres que ceux qui seraient communiqués par le gouvernement et par le commandement sur les mouvements de troupes et les opérations militaires sur terre et sur mer.

Article 2.

Il est interdit de distribuer un journal ou écrit périodique sans avoir accompli la formalité ci-dessus prescrite ou d'insérer dans ledit écrit, malgré l'interdiction faite dans les conditions de l'article précédent, des informations et renseignements d'ordre militaire ou diplomatique.

Il est également interdit de publier par l'un des moyens énoncés à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881, des informations et renseignements de la nature spécifiée à l'article premier, paragraphe deux, de la présente loi.

Article 3.

En temps de guerre, l'introduction en France, la circulation et la mise en vente ou distribution de journaux, brochures, écrits ou dessins de toute nature, publiés à l'étranger pourra être interdite par simple arrêté du Ministre de l'Intérieur, pris dans les conditions de l'article premier.

Article 4.

Toute infraction aux prescriptions résultant des articles 2 et 3 de la présente loi sera poursuivie conformément aux règles déterminées par les articles 42, 43 et 44 de la loi du 29 juillet 1881.

Les auteurs et complices desdites infractions seront passibles d'une amende de 1.000 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive par le même journal et dans les cas prévus par l'article 58 du Code pénal, les tribunaux pourront, suivant la gravité du délit, prononcer la suspension du journal ou écrit périodique pour un temps qui ne pourra excéder deux mois, ni être moindre de deux jours.

Tous journaux, écrits périodiques ou non périodiques, dessins, affiches, etc., incriminés, ayant servi à commettre les délits prévus par la présente loi seront préventivement saisis ou arrachés.

La destruction en sera ordonnée par le jugement de condamnation.

Article 5.

Les délits prévus et réprimés par la présente loi sont de la compétence exclusive de la juridiction correctionnelle.

Les articles 64 et 65 de la loi du 29 juillet 1881 leur sont applicables.

Les dispositions de l'article 9, numéro 4, de la loi du 9 août 1849 concernant l'interdiction des publications demeurent expressément abrogées.

La loi du 5 août 1914 tendant à réprimer les indiscrétions de la presse en temps de guerre est également abrogée, ainsi que toutes autres dispositions contraires à la présente loi.

Si la Chambre adopte les dispositions qui lui sont présentées, il n'y aura plus de conflits possible entre la Censure et la Presse.

Au Groupe du Parti Radical

Le groupe du parti radical a procédé ce matin à la désignation de membres des grandes commissions.

MM. Henry Simon et Ajam ont été nommés à la commission du budget en remplacement de MM. Métin et Nail ;

M. Pottevin, à la commission de la marine ; M. Mertin, à la commission de l'enseignement ; M. Giordan, à la commission des pensions.

Le coup de pied de l'âne

Romain Rolland a subi bien des outrages, reçu bien des horions — ce qui prouve que ce n'est pas une position très confortable que d'être hors de la bataille et que, pour se tenir au-dessus de la mêlée, on n'en est pas moins exposé aux coups.

Tous les Massis et les Latzavarus, les Waleffe — qui voudraient peut-être un nouvel assassinat politique — y allèrent de leur ruade.

Il manquait l'ultime outrage, le coup de pied de l'âne.

Il ne manque plus rien à Romain Rolland.

L'Action Française, *hier matin, y allait, à son tour, de son petit paquet de sottises.*

La Calotte et l'Expiation

Très attentivement, ce matin, j'ai lu la Croix, l'*Echo de Paris*, l'*Action française*, tous journaux qui se prétendent admirablement informés, et nulle part je n'ai trouvé trace de la note qui a été communiquée à la presse concernant la punition disciplinaire infligée à l'abbé — d'aucuns disent même au chanoine — Lagardère.

Ce Lagardère, aumônier d'une division de cavalerie, parlant sur la tombe d'un officier tombé au champ d'honneur, avait trouvé bon de développer cette thèse : «La guerre actuelle es tune guerre d'expiation. Les Français l'avaient méritée en expulsant les congrégations ,en séparant l'Eglise d'avec l'Etat et en commettant quantité de crimes analogues. »

L'abbé Lagardère, durant les quinze jours d'arrêt qui viennent de lui être infligés, va avoir le temps de réfléchir et je livre ce sujet à ses méditations.

— Vous ne vous rendez pas compte, Monsieur l'abbé ou Monsieur le chanoine, que votre théorie est injurieuse pour la Divinité ! Les Français, c'est entendu, ont commis le péché d'impiété. Ils doivent être punis. Une divinité consciente qui dispose de tous les moyens — Dieu n'est-il pas tout-puissant ? — se serait contentée de châtier les Français impies. Elle avait à sa disposition les épidémies, les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre et quantité d'autres fléaux, sans parler d'un déluge partiel, qui auraient frappé les coupables et non les innocents.

Car enfin, le sdeux tiers des Belges sont des catholiques qui ont reçu à bras ouverts les moines et les religieux préférant un volontaire exil à une soumission aux lois de la République. L'Autriche est la fille cadette de la Sainte Eglise, la France en étant autrefois la fille aînée. Les Irlandais et toute une partie de l'Angleterre sont restés papistes.

Or, tous ces brave ssujets de l'Eglise catholique et apostolique se trouvent actuellement compris dans le même châtiment, sans parler des mahométans, des Hindous, des Russes et des populations balkaniques, catholiques orthodoxes.

Le législateur ou le juge de n'importe quel pays, qui agiraitcomme vous prétendez qu'a agi votre divinité, c'est-à-dire qui, pour punir un coupable, frapperait en même temps que lui une centaine d'innocents, ne mériterait pas même les honneurs d'un tribunal : on l'enfermerait purement et simplement dans une maison d'aliénés.

Et ce n'est pa stout. Ecoutez donc vos confrères, Monsieur l'abbé ou Monsieur le chanoine, — et ils sont légion, — qui à l'exemple d ucuré de Nanterre enseignent *ex cathedrâ* que la victoire de la Marne est due à l'intervention miraculeuse de Jeanne d'Arc ,ou de sainte Geneviève ou de saint Michel, peu importe. Eux aussi, à un moment donné, ont prêché comme vous que cette guerre est un fléau céleste.

Dieu donc déchaîne contre la France, pour la punir, les hordes ennemies. Il les guide, il les conduit ; et à l'instant précis où le résultat qu'il désire va être atteint, au moment où la France vaincue va tomber à genoux et faire son *Mea culpâ*, à ce moment, Dieu appelle un de ses saints ou de ses archanges, le met à la tête de nos armées, et les peuples qui avaient reçu lamission céleste reçoivent aussi de celui-là même qui leur a confié cette mission, une terrible correction.

Vous devrez reconnaître, monsieur Lagardère, que votre Dieu, tel que vous nous le représentez, du moins, a une conduite que, sans être irrévérencieux, on peut taxer de quelque peu incohérente.

Au concile du Vatican, vous avez décrété que le pape serait, à l'égal de Dieu, infaillible.

Si Dieu est infaillible, il ne peut se tromper et pourtant il faut bien reconnaître que si Dieu avait agi comme vous le prétendez, renversant aujourd'hui ce qu'il avait édifié hier, c'est qu'il avait reconnu qu'hier il s'était trompé.

Un Dieu qui se trompe n'est pas un Dieu.

Vous avez été puni, M. Lagardère, et dans votre for intérieur, vous devez reconnaître que vous l'avez bien mérité.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que tous les prêtres comme vous ne soient pas mobilisés et ne tombent pas sous le coup de l'autorité militaire, sans quoi, vous pouvez être certain que vous seriez en bonne compagnie pour faire vos arrêts.

Charles BOURG.

A la suite de l'incident relaté récemment par *Le Bonnet Rouge*, et qu'avaient soulevé les paroles regrettables prononcées devant les troupes par l'abbé Lagardère, aumônier d'une division de cavalerie, à l'occasion du service anniversaire de la mort d'un officier tué à l'ennemi, le ministre de la Guerre a décidé d'infliger une punition disciplinaire à cet aumônier. Tenant compte que l'abbé Lagardère a mérité une citation à l'ordre de l'armée et a obtenu la croix de guerre à la suite de cette citation, il a fixé cette punition à 15 jours d'arrêts simples.

Le Frère de Lucien Daudet

Léon Daudet continue à raconter des histoires de brigands et à lancer des défis — quitte à se réfugier ensuite à l'abri de la prescription.

Mais il continue à garder un silence de muet sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de Police son petit frère Lucien, que persécutait un jeune secrétaire intime, trop intime.

M. Malvy et l'Alcoolisme

Parfait !

M. Malvy vient d'adresser aux Préfets une nouvelle circulaire sur l'alcoolisme.

Nous nous faisons une joie — nous qui n'avons pas ménagé nos critiques, en d'autres circonstances — de reconnaître que cette circulaire paraît de nature à donner satisfaction à tout le monde.

Inspirée d'un esprit excellent, la circulaire de M. Malvy concilie les intérêts les plus contradictoires en apparence, intérêts que l'on s'imaginait, bien à tort, irrémédiablement opposés :

L'intérêt national, qui exige une prompte et décisive répression de l'alcoolisme ;

Les intérêts de la corporation des marchands de vins qui, Français comme les autres, contribuant à la prospérité des finances publiques, ont le droit de ne pas être traités en parias.

Ces intérêts différents, M. Malvy les concilie.

Le Ministre de l'Intérieur a suivi, pour obtenir ce résultat merveilleux, une méthode excellente, la méthode démocratique : au lieu de légiférer bureaucratiquement, sans consulter tous les intéressés, il a entendu les uns et les autres et retenu le meilleur de ce que chacun disait, et des avis des intéressés, a fait jaillir la vérité — la vérité pratique.

Si les Préfets reçoivent, d'autre part, des instructions bien définies qui les invitent à appliquer la circulaire avec tact, avec mesure et avec intelligence, nous ne pouvons attendre de cette nouvelle réglementation que des effets heureux.

La Circulaire

M. Malvy rappelle qu'il a été amené à constater que la diversité des décisions prises par les préfets, à la suite de sa circulaire du 21 août, était de nature, par l'inégalité de situation qu'elle créait entre les départements et au sein même des départements, à soulever de sérieuses difficultés.

Aussi at-il pensé qu'en attendant le jour où le Parlement se sera prononcé, il convenait de recourir à une régleemntation administartive à la fois uniforme et précise, dont l'application serait étendue indistinctement à tous les départements. Entrant dans ces vue set prenant texte des avis émis par l'Académie de médecine et par le Conseil supérieur d'hygiène publique, le gouvernement s'est arrêté aux mesures suivantes :

Interdiction de la vente des boissons alcooliques, sous certaine sexceptions, au détail et dans les débits de boissons, le matin avant onze heures.

Même interdiction, mans sans limitation d'heure, pour les femmes et pour les mineurs au-dessou de dix-huit ans.

Le ministre de la Guerre, de son côté, donnera les ordres nécessaires pour que les mesures prises par les autorités militaires sur différents points du territoire soient généralisées et uniformisées.

« En conséquence, dit M. Malvy, je vous prie de prendre un arrêt éou de modifier l'arrêté que vous auriez pris, dans les termes du modèle que je vous envoie ci-joint.

« Toutefois, je ne méconnais pas la perturbation que peut apporter cette nouvelle réglementation, brusquement introduite, dans certains milieux commerciaux dont les intérêts sont respectables, les difficultés d'exécution qu'elle va rencontrer, les exagérations mêmes auxquelles elle pourrait aboutir.

« C'est dans l'application qu'il faudra chercher les atténuations nécessaires, et c'est par vos instructions aux agents de l'autorité que vous pourrez éviter les rigueurs inutiles.

« En résumé, le gouvernement a jugé nécessaire que l'autorité militaire ait entre les mains le moyen légal d'intervenir dans les circonstances et dans la mesure où l'intérêt de la nation le commande. Mais cette arme, dans notre pensée, doit servir également aux débitants consciencieux pour leur permettre de faire eux-mêmes à cet égard, et dans leur propre intérêt, comme dans l'intérêt du pays, la police de leurs débits.

Cette circulaire est suivie du modèle de l'arrêté que pourront prendre les préfets :

Article premier. — La vente au détail des spiritueux est interdite le matin jusu'à onze heures dans tous les cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons du département.

Cette interdiction sera applicable pendant toute la durée d'ouverture de ces établissements en ce qui concerne les femmes et les mineurs au-dessous de dix-huit ans.

Ne sont pas compris dans l'interdiction :

1. Le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel ;

2. Pourvu qu'ils ne titrent pas plus de 18°, les vins de liqueur et d'imitation, ainsi que les vns aromatisés préparés sans addition, macération ni distillation de substances contenant des essences ;

3. Pourvu qu'elles ne titrent pas plus de 23°, les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

Art. 2. — Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

Art. 3. — MM. les sous-préfets, maires, officiers de gendarmerie, commissaires de police et tous autres officiers de police judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LA VIE DE PARIS

1916

Les calendriers sont parus. Chaque année, cela fait bien, quand on est journaliste, d'y aller de son petit couplet sur l'an prochain.

Célébrons donc 1916, dont les marchands pressés nous offrent les jours tout neufs, les saisons point entamées, l'énigme non résolue.

Je l'ai contemplé avec une certaine méfiance, ce petit carnet. Il contient des choses et des choses encore assoupies, qui vont se lever heure par heure, découvrant leur visage inconnu, riant ou tiré d'affreuses grimaces. Il nous faudra pourtant les accepter, telles qu'elles seront, avec cette philosophie qu'on se tisse brin à brin, après les blessures.

A ma méfiance, de la rage s'ajoute. La vie serait si bonne si l'on voulait : point toujours de pain tendre, mais de bonne miche de ménage. Devoirs et joies s'y balanceraient en harmonie, si l'on savait.

Il y faudrait peu de bonne volonté, mais tant d'amour ! L'homme n'aime point encore assez son frère. Pour l'instant, la Loi est de Meurtre, et 1916 se verra baptiser de pourpre sanglante, tel 1915 que nous avions salué comme un libérateur.

Quelle date, parmi toutes celles qui s'alignent en ce calendrier vierge, est marquée du signe libérateur ? Nul doigt ne l'a marquée.

1916 ? Mystère. Attends-donc, calendrier, avant de te montrer ainsi pimpant dans ta robe non fripée, si tu n'es point clément à nos espoirs.

Fanny Clar.

La Morue Française

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, cette affaire s'est terminée par un simple verdict d'acquittement, les accusés ayant bénéficié de la minorité de faveur parmi les membres du conseil de guerre.

Il n'y a plus qu'à s'incliner devant la chose jugée, et nous nous abstiendrons de tous commentaires.

Dans la Rue...

On a fait beaucoup, déjà, pour les permissionnaires.

Les sociétés d'originaires des pays envahis distribuent soit de l'argent, soit des billets de logement à ceux de leurs compatriotes mobilisés qui, venant se reposer quelques jours du dur labeur des tranchées, n'auraient pas un foyer où s'abriter, ni une table.

D'autres initiatives privées, parmi lesquelles une place d'honneur revient à celle de la *Guerre Sociale* et de Gustave Hervé, ont réussi à apporter quelque soulagement à l'atroce dénuement des permissionnaires sans famille et sans ressources.

Mais, s'il a été fait beaucoup, il reste beaucoup à faire, beaucoup trop.

Vous pouvez voir ce que nous avons vu, ce que nous voyons chaque jour : de lamentables théories de soldats, se traînant par les rues, et comptant avec effroi les heures qui passent, dont chacune les rapproche de la nuit, de la nuit qu'ils passeront ils ne savent où, sur les banquettes de quelque salle d'attente ou, pis encore, dans l'escalier d'un immeuble quelconque...

Le spectacle de ces héros dans la gêne est une douleur et un scandale.

Ceux qui se sont battus pour sauver Paris méritent de trouver à Paris, quand ils y viennent se reposer, l'hospitalité la plus complète.

Les pouvoirs publics ont le devoir de faire ce que l'initiative privée, si intelligente et si généreuse qu'elle soit, n'a pu faire, à elle seule : Assurer la table et le lit à tous les permissionnaires sans ressources.

Un Discours de M. Mithouard

Voici un passage de l'émouvant discours que M. Adrien Mithouard, président du conseil municipal de Paris, a prononcé à la dernière réunion de cette assemblée :

« Que notre première pensée, en nous retrouvant ici, soit donc aujourd'hui comme hier pour nos soldats, dont la résolution magnifique maintient la France et dont la bravoure inlassable vient d'ajouter à notre histoire une année plus grande qu'un siècle.

« Qu'elle s'en aille vers tous ceux de toute nation qui, sous les drapeaux des alliés, combattent pour défendre ces deux biens premiers auxquels tout homme qui passe en ce monde doit la dernière goutte de son sang : l'honneur et le droit des gens.

« Qu'elle s'en aille aujourd'hui en particulier, qu'elle s'en aille avec notre émotion vers les soldats et les sujets du roi Pierre de Serbie, frères dans l'épreuve de nos héroïques amis les Belges.

« Au nom du Conseil municipal, je salue avec respect la nation serbe qui transporte ses foyers sur les mauvais chemins des montagnes et dont les soldats combattent à côté de leurs femmes et de leurs enfants pour défendre pied à pied le sol sacré de leurs ancêtres.

« Tous les cœurs français sont tournés vers eux.

« Puisse la confiance absolue et clairvoyante que nous avons ici dans la victoire finale où leur patrie trouvera sa délivrance, servir là-bas de réconfort aux vaillants de cette lutte surhumaine et mettre la lueur d'une suprême espérance dans les yeux des héros qui succombent. »

M. Adrien Mithouard adressa ensuite l'expression de la sympathie du peuple de Paris à MM. Henri Galli et Jousselin, dont les fils sont tombés au champ d'honneur. Puis il félicita MM. Pierre Quentin-Bauchart et Marcel Habert, qui ont brillamment mérité la croix de guerre.

L'Arménie en deuil

De notre correspondant d'Amérique, nous recevons de New-York une lettre où est décrite la triste situation des Arméniens, persécutés par les Turcs :

« Les Arméniens, ici, sont fous de colère et de désespoir. Je crois qu'une terrible revanche pourrait être proche. Tous nos amis de Constantinople, tout ce qui fait la gloire et la richesse d'une nation, ses intellectuels, ses savants, ses écrivains sont morts. Toute notre famille doit être massacrée, sauf le gendre, qui est dans l'armée turque.

« La ville entière d'un de nos amis a été brûlée, toute sa famille massacrée. Chaque jour, des documents irréfutables nous parviennent, ajoutant les crimes aux crimes.

« Des meetings ont eu lieu ici. Nous y avons vu des femmes arméniennes apporter tout ce qu'elles possédaient pour les volontaires qui s'en allaient. Un prêtre de nos amis (révoqué pour ses idées avancées), présidait ce meeting. Tout à coup, il se leva et, avec une magnifique éloquence, s'écria :

« — Non, il n'y a pas de Dieu. Moi, le croyant d'hier, moi le prêtre, je vous le dis : n'y croyez pas. N'espérez pas en un Christ ressuscitant les morts ! Le Christ, ce sera vous-même, quand, un fusil à la main, vous vengerez les vôtres égorgés sur les chemins.

« Un dollar, deux dollars, que vous donnerez, qu'est cela ? C'est une vie, cent vies, qu'il me faut, c'est cela dont nous avons besoin.

« A ce sermon, les hommes pleuraient.

« Si seulement il y avait eu, de la part des Alliés, une promesse formelle d'autonomie arménienne, c'est par milliers que les volontaires seraient partis.

« Rien n'a eu lieu, malgré les demandes faites personnellement. Aucune assurance précise n'a pu être donnée, ni par la Russie, ni par l'Angleterre. La diplomatie, une fois de plus, est en jeu là, comme elle elle y fut toujours. Les Arméniens se méfient d'en être encore le prix. Ce prix est trop élevé, puisque c'est presque une nation : huit cent mille innocents qui viennent de le payer.

M. Mesnier.

LE "TIP" remplace le Beurre
Auguste PELLERIN, 32, Rue Rambuteau (1f30 le 1/2 kg).

Les Démocrates d'Italie

La semaine dernière s'est tenue à Rome, sous la présidence de Ricciotti Garibaldi, une grande réunion politique où étaient représentés les Comités directeurs de la Section romaine du parti réformiste italien, du parti républicain italien, du parti radical, de l'Association nationaliste et républicaine de Rome, et du Comité d'Entente interventioniste.

L'objet de la réunion était de discuter de l'actuelle situation politique et de maintenir l'entente des groupes démocrates.

Dans un ordre du jour voté à l'issue de cette réunion, ce comité d'entente rappelle :

« Que la volonté du pays, qui a eu raison des menées giolittistes, n'a pas seulement voulu la guerre pour une question d'intégrité nationale, mais aussi dans le but de collaborer intimement à la victoire de la civilisation, de la justice et de la liberté des peuples contre la monstrueuse prétention de l'hégémonie tudesque.

« Il rappelle également aux quelques rares ennemis de l'intérieur qui voudraient encore une fois se mettre en travers de la route glorieuse que doit parcourir l'Italie, en essayant de rompre la confiance et la concorde, et accroître ainsi les difficultés extérieures, que le pays ne le tolérerait pas.

« Demande au Parlement de ne pas aller à l'encontre de la Nation qui a si généreusement, de son sang, et par les nombreux actes de valeur de ses milliers de héros, signifié son inébranlable volonté.

« Envoie un vibrant salut de solidarité à la Serbie héroïque, et décide :

« De maintenir une vigilante assiduité dans le travail de propagande et de contrôle : demande au Comité directeur de décider de coordonner l'action pratique qui convient pour la diffusion et l'affirmation des vœux exprimés ci-dessus. »

Contre la "Coco"

Notre Enquête

M. le professeur DEBIERRE, sénateur.

Aucun problème social ne laisse indifférent l'éminent sénateur du Nord. Comme parlementaire et comme professeur à la Faculté de médecine de Lille, M. le docteur Charles Debierre nous adresse son opinion autorisée sur la cocaïne :

« Qui n'approuverait pas, nous écrit-il, toute campagne menée contre les marchands de poisons ?

Je ne puis donc qu'approuver la vôtre contre la cocaïne.

Les poisons semblent chers à notre pauvre humanité. Voilà pourquoi l'alcool, l'éther, la morphine et l'opium ont déjà tant fait de miséreux physiologiques et tant de victimes.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle drogue qui opère à son tour. Aux alcooliques, aux éthéromanes, aux morphinomanes, sont venus s'ajouter les cocaïnomanes.

Tous ces poisons sont des poisons stupéfiants. Ils grisent et endorment le système nerveux. Ils plongent momentanément les pauvres créatures humaines qui s'y livrent dans une sorte de bien-être général, quitte à les laisser retomber comme des loques...

Pour mettre l'homme à l'abri de ces poisons diaboliques, il est nécessaire d'en entraver la vente.

En ce qui concerne la cocaïne, on peut poursuivre et condamner les vendeurs. Les marchands de poisons ne doivent pas être épargnés.

En dehors du pharmacien qui a seul qualité pour détenir et vendre les poisons, nul ne peut vendre de cocaïne. Le pharmacien lui-même n'a pas le droit d'en délivrer sans ordonnance médicale.

Le médecin, de son côté, ne doit point délivrer d'ordonnance incensidérée ou de complaisance à ceux de ses clients qui veulent se procurer cette drogue pour s'en griser et s'en abrutir.

La cocaïne, dites-vous, est une drogue prussienne. C'est exact. Mais, c'est parce que les Boches ont monopolisé presque toutes les substances chimiques.

Si elle nous arrive encore d'Allemagne par l'intermédiaire de la Suisse, il me semble qu'il serait facile à la Douane de l'arrêter à la frontière.

Dans tous les cas, il m'apparaît que la cocaïnomanie peut-être assez facilement atteinte et réprimée en mettant dans l'impossibilité de s'en procurer les malheureux qui en mourraient.

Raréfier la drogue, la mettre à l'abri de la main profane : il suffit de le vouloir. Contre les détenteurs de ce poison, le code pénal n'est pas sans armes. En régler la vente me paraît facile.

Quoi qu'il en soit, j'approuve votre campagne et je souhaite qu'elle réussisse à sauver du poison d'innocentes victimes. »

L'opinion est unanime : il ne reste plus qu'à prendre les mesures qui s'imposent. N'attendons plus.

Léo Poldes.

Faits Divers Financiers

Deutsch Luxemburgische. — Les actionnaires réunis en assemblée le 22 octobre ont approuvé les comptes de l'exercice clos et décidé de ne repartir aucun dividende, comme précédemment.

South Kalgurli consolidated. — Déclaration d'un dividende intérimaire de 6 pence à valoir sur l'exercice prenant fin le 31 mars 1916.

Laurahutte. — Pour l'exercice 1914-15, le produit brut s'élève à 11.212.489 mark contre 12.350.836 l'année précédente. Le bénéfice net, en moins-value de 950.125 mark, accuse 2.442.158 mark et le dividende est maintenu à 4 010.

Camp bird. — Déclaration d'un dividende intérimaire de 1 shilling payable le 30 novembre courant.

Kuala lumpur. — Pour l'exercice clos fin juin 1915, les bénéfices réalisés se montent à 64.298 livres sterling et le dividende total de l'exercice est fixé à 6 shillings. La production de caoutchouc s'est élevée à 1.286.679 lbs, inférieure de 100.000 lbs environ aux prévisions, mais cette différence provient en partie de la mise en vigueur d'une nouvelle méthode qui a pour but d'protéger les récoltes futures.

Suivant le rapport, l'état des plantations est prospère et le rendement de l'année courante et évalué à 1.575.000 lbs.

Nouveaux impôts de guerre en Italie. — De nouvelles taxes ont été établies pour la durée de la guerre frappant principalement les administrateurs des sociétés anonymes, les exemptés du service militaire qui, outre une contribution annuelle de 6 lire devront payer une taxe supplémentaire proportionnée à leur revenu, etc. ; le produit des nouvelles contributions de guerre peut être évalué à 60 millions de lire par an environ.

La production du naphte en Russie. — Dans le bassin de Bakou, de janvier à septembre 1915, la production est de 262.371.000 pouds contre 250.157.000 pour la même période de 1914 ; dans le bassin de Grosnyi, la production se chiffre par 59.527.000 pouds, inférieure de 13.925.000 pouds sur la période correspondante de 1914.

Compagnie industrielle des pétroles. — A l'assemblée tenue le 29 octobre, les comptes ont fait ressortir un bénéfice net de 1.581.507 fr. pour l'exercice 1914-15. Le dividende a été fixé à 40 fr. par action et 31 fr. 80 par part.

Banque de l'Indo-Chine. — Pendant le premier semestre de l'exercice 1915, les bénéfices nets réalisés atteignent 3.357.213 fr. contre 3.317.756 fr. pour le semestre correspondant de 1914.

Maison Bréguet — Les actionnaires, réunis le 28 octobre en assemblée générale, ont décidé de réunir en un seul exercice les années 1913-14 et 1914-15. En raison des hostilités, aucun compte n'a pu être établi pour 1913-14, mais les résultats ne seront pas inférieurs à ceux de 1912-13 ; les bénéfices pour 1914-15 promettent d'être également fructueux, car les établissements de Paris fonctionnent régulièrement. Il a été décidé de répartir une acompte de 25 fr. sur le dividende de 1913-14.

Lettres à « Marraine »

Les Françaises

Vous avez raison, Madame : les hommes ne sont pas seuls à faire la guerre. Ils se battent, eux, avec leurs muscles, avec leur cerveau. Les femmes se battent avec leurs nerfs.

Des poupées, les femmes de chez nous, de pauvres poupées sans cervelle et sans cœur,... ah ! l'affreux mensonge ou le vilain souvenir.

Qu'on ait pu donner la Croix de Guerre à des femmes, c'est déjà la preuve que la bravoure n'est pas un apanage masculin. Et lorsqu'un jour, après la victoire, les Français célébreront d'un même cœur reconnaissant la fête de Jeanne d'Arc, l'hommage de tout un peuple ira, en réalité, vers toutes celles qui, à travers les âges, prouvèrent qu'il n'est point besoin de la Force pour engendrer le courage.

...C'est la tradition des femmes de la Gaule
D'aider l'homme à porter l'armure, et d'être là,
Soit qu'on nargue César, soit quon brave Attila...

Ce n'est pas cette guerre qui rompra la merveilleuse tradition. Elles furent toutes là, près des soldats, la préfète comme la mairesse, la petite sœur comme l'institutrice. Elles furent toujours où l'on souffrait. Quand elles le purent, elles furent là où l'on se battait.

Mais il n'y a pas que les bravoures flagrantes, claironnées par la renommée. Ce n'est pas une femme, ce ne sont pas dix femmes qui furent sublimes : elles le furent toutes.

Je pourrais citer les noms de femmes qui, pendant des semaines, au moment tragique de la retraite, risquèrent quotidiennement leur vie pour aller ravitailler des soldats perdus dans les bois.

Mais j'aime mieux encore me souvenir de cette jeune maman que je vis bercer son enfant, sous les obus...

C'était à X..., petit pays méthodiquement bombardé par les Allemands pendant des mois. La population n'avait pas bronché. Tous les jours, une trentaine d'obus tombaient dans les champs, dans les jardins, parfois sur les maisons. On s'était habitué. Dès le premier coup, on se réfugiait dans les caves les plus solides du village, et l'on attendait, sans impatience, que le dernier coup fut tiré.

Ce jour-là, je venais d'accompagner à l'ambulance un camarade blessé ; en face était une grande cave. J'y allai. Il n'y avait là que des soldats et quelques femmes. L'une d'elles attirait surtout l'attention. Vingt-cinq ans peut-être, blonde, mince, elle s'efforçait d'apaiser un poupon qu'effrayait l'obscurité presque totale. Mais tous ses efforts restaient vains : rageur, entêté, le spécimen de la classe 34 braillait de plus belle, presque convulsionné.

— Il lui faudrait de la lumière, à ce petit, dit une voix...

C'est aussi ce que pensait la maman, car elle n'hésita pas. Une marmite venait d'éclater, tout près dans un formidable grondement. Nous savions qu'une pièce seule tirait : il y avait donc un intervalle de près de deux minutes entre chaque coup. Sans perdre une seconde, la villageoise voulut mettre ce temps à profit : elle s'élança hors de la cave. Pendant un long quart d'heure, malgré nos objurgations, elle fit durer ce jeu sublime. Quand elle rentrait nous pouvions être sûrs qu'un obus arrivait ; elle ressortait aussitôt que cessait la pluie des éclats et des tuiles. Le bébé ne pleurait plus, rassuré de revoir le jour.

Il advint qu'une fois, nous entendîmes l'explosion d'un projectile avant que la maman n'ait rejoint notre abri.

Bouleversés, nous nous étions tous précipités vers la sortie. Berçant toujours son poupon, la mère revenait, un peu pâle. Elle sourit pour nous répondre :

— Mais non, il n'y a pas de bobo ; tenez, il est tombé là, à droite...

Nous regardâmes dans la direction indiquée : une colonne de fumée montait, à moins de cinquante mètres...

C'est toute mon histoire, Madame. Ne contribue-t-elle pas à expliquer un peu l'endurance et l'entrain de nos soldats ?

Voilà comme sont leurs mères, leurs compagnes, les Françaises.

Les autres ont Bertha Krupp.

J. C

Groupes et Syndicats

Syndicats

A 18 heures. — Chemincts Paris-Nord (8, rue des Poissonniers).

A 20 heures 30. — Bâtiment (au siège).

Parti Socialiste

A 20 heures 30. — Comité d'entente des jeunesses socialistes (49, rue de Bretagne). — 5e section (76, rue Mouffetard). — 13e. Jeunesse (17, rue Edouard Manet). — 18e, Chapelle (5, rue de l'Evangile). — 19e section (42, rue de Flandre).

Coopératives

A 20 heures 30. — Jeunes de la Ménagère (67, rue Pouchet. — Cercle des Coopérateurs de la Bellevilloise (salle des Conférences).

Divers

A 21 heures. — 11e arrondissement (rue d'Angoulême, 59). — Levallois-Perret (22, rue des Frères-Herbert).

Union fédérale des Locataires. — Urgence, 21 heures, 59, rue d'Angoulême.

LEÇONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turquie. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Leclaire, Paris (17e). Nord-Sud Marcadet.

AUX ÉCOUTES

Chanson du Jour

Remember !

A la mémoire de miss Cavell, assassinée à Bruxelles.

(AIR : *Rappelle-toi.*)

Rappelle-toi, Guillaume le Féroce,
Tyran dément, nouveau Caligula,
Rappelle-toi ton dernier crime atroce
Dont eut rougi ton modèle : Attila !
Ayant brûlé, pillé,
Saccagé la Belgique,
Fusille sans pitié
Une Anglaise héroïque,
Mais prends garde aux remords !
Pourvoyeur de la Mort,
Rappelle-toi ! (bis).

×

Après Louvain, Reims et tant d'autres
Ivre de sang, fier de l'impunité [crimes,
Il te fallait encore d'autres victimes
Et tu choisis cet ange de bonté !
Son œil clair t'a bravé
Dans ta cynique audace !
Le monde s'est levé
Et t'a demandé : Grâce !
Pourtant, ce fut en vain...
Guillaume l'Assassin,
Rappelle-toi ! (bis).

×

Un hobereau, valet digne du maître,
A sur ton ordre, achevé de sa main
Ce faible corps sans que ton cœur de [rentre
Ait tressailli d'un sentiment humain !
Mais le monde a frémi
Devant cet acte infâme :
C'est ton pire ennemi
Ce cadavre de femme !...
...Un jour, ton tour viendra
Et chacun te dira :
Rappelle-toi ! (bis).

P. ALBERTY.

C'est une maladie de famille, chez les Daudet, que la manie morbide et l'exhibition.

Léon — le mutilé de l'*Action française* — procède par « Mémoires ». En trois cents pages, il raconte, deux fois par an, ses trahisons, ses reniements et ses menues canailleries.

Son frère Lucien — celui d'André Gerrain, du *Rat musqué* et de la Préfecture de Police (service des mœurs) — préfère le roman.

Il met en roman ses amitiés passionnées, ses camaraderies excessives, ses amours antiphysiques.

Au fond ils se ressemblent, tout en se détestant. Et si Lucien n'avait quelque talent, on ne le distinguerait pas de son frère.

Jolie tribu, la tribu des Daudet.

—o—

Turqueries boches...

Dans la *Gazette de Francfort* le professeur M. Hartmann rompt une lance en l'honneur du turc, qui est appelé selon lui à devenir une *Weltverkehrssprache* et à supplanter dans tout l'Orient non seulement le français et l'italien, mais même l'arabe.

Il paraît qu'il suffirait pour cela de trouver un moyen d'écrire le turc en écriture latine (pourquoi pas gothique ?) On s'occupe fort de ce problème à Constantinople, avec le bienveillant concours de quelques spécialistes allemands. Nous serait-il permis de signaler aux savants instigateurs de cette réforme orthographique la tentative intéressante faite par Molière dans son *Bourgeois gentilhomme* ? Vous savez bien : *Cacaracamoucha*, ce qui veut dire en turc : « Ma chère amie ! » Molière n'avait été encore qu'un timide précurseur. C'est dans la docte Allemagne que se recruteront les Grands Mamamouchis de l'avenir.

—o—

La paille et la poutre...

M. Gaudin de Villaine, qui ne s'est pas regardé, a découvert quatre « ombres » dans le Cabinet.

Ces quatre ombres, qu'il qualifie aussi de « vieux sachems » ce sont MM. de Freycinet, Léon Bourgeois, Emile Combes et Jules Guesde.

Evidemment M. Gaudin de Villaine n'est pas vieux, encore moins est-il une ombre.

C'est tout au plus s'il paraît soxante-dix ans et ressemble à un revenant.

—o—

Guillaume II est le seul à s'étonner de la haine qu'il inspire. En Norvège par exemple, pays pour lequel il a multiplié ses amabilités, il n'a pu arriver à posséder le cœur du pays.

En vain lui offrit-il une gigantesque statue qui ne fut pas refusée par simple courtoisie, en vain combla-t-il ses églises de somptueux cadeaux, la Norvège est restée rebelle et dernièrement le kaiser l'apprit de façon sûre.

Il en fut profondément stupéfait, autant que navré.

—o—

Une norvégienne est arrivée à Paris, après avoir traversé l'Allemagne.

Elle fut stupéfaite en débarquant chez nous de voir les denrées qui abondent chez les marchands. A Berlin nous assura-t-elle, on ne voit plus guère de vivres. Son impression est que vraiment l'Allemagne souffre d'une disette grandissante.

Les Berlinois sont très affectés par la guerre. Les visages sont graves. Jusque sur les enfants, la tristesse pèse. La campagne de Russie fut une cause de profondes déceptions. On comptait bien être à Petrograd avant les froids et aussi posséder Calais. Subir les souffrances d'une campagne d'hiver là-bas épouvante les soldats allemands.

—o—

Un officier russe nous contait ces jours-ci qu'au moment de la guerre de la Russie avec le Japon, un train de soldats russes se dirigeait vers la frontière de Mandchourie.

Au bout de huit jours, les soldats demandèrent :

— Où sommes-nous ici ?

— En Russie.

Huit jours plus tard, la même question lui posée par les mêmes soldats.

— Où sommes-nous à présent ?

— Encore en Russie.

Les soldats ne répondirent rien, mais parurent étonnés. Huit jours encore s'étant passés, ils renouvelèrent leur question.

— Maintenant où sommes-nous ?

— Mais toujours en Russie.

— Comment s'écrièrent cette fois les soldats, la Russie est si grande que cela ! Mais alors, que veut faire le Petit Père le Tzar, d'aller conquérir de nouvelles terres ?

POSTE RESTANTE

— De M. Joseph Reinach, vient de paraître, chez Bloud et Gay, le 64e volume de « Pages actuelles ».

TOUS LES SPORTS

NOS MORTS

Caulle, du Métropolitain Club est tombé face à l'ennemi dans les derniers combats en l'Artois.

Excellemment doué physiquement cet excellent athlète ne fut pas, malgré quelques belles performances et quelques championnats remportés en demi-fond, un véritable champion. Il lui manquait cette assurance de soi-même indispensable pour sortir victorieux des luttes parfois sévères ; et c'est à cette faiblesse qu'il dut de succomber souvent contre des adversaires moins qualifiés que lui.

La guerre l'avait transformé sergent-major dans un régiment colonial, il ne cessa de montrer l'exemple du courage et de l'abnégation de sa personne dans les heures les plus tragiques.

En plus d'un athlète, c'est un brave qui disparaît.

COMITÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Dimanche prochain aura lieu au Stade Français une grande journée sportive, qui comprendra : un cross-country de 6 k. 112 environ, disputé le matin, et l'après-midi, sports athlétiques sur les pistes et sautoirs, saut sur les terrains du football.

CONVOCATIONS SPORTIVES

Union Vélocipédique Parisienne. — Ce soir à 8 heures 30 au siège social, café Teyssèd, rue St-Ambroise : organisation de l'épreuve de 10 k. réservée aux membres de l'U. V. P. qui se disputera au Palais des Sports.

Belleville Amicat Club. — Ce soir à 8 heures 15, maison Dupont, 116, faubourg Saint-Martin, réunion hebdomadaire.

Gallia Club. — Ce soir réunion générale au siège.

R. S. C. du Perreux. — A 20 heures 30 à la coopérative, 33, boulevard de la Liberté. Entraînement.

C. S. de la 1. S. du 3e. — A 20 heures, Gymnase du docteur Boisleux : Culture physique, boxe et lutte.

A. Bontemps.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

REPRÉSENTANTS visitant épiceries, drogueries, produits chimiques sont demandés. Ecrire avec références à Deschamps, 44, rue du Château-d'Eau, Paris.

ON DEMANDE, pour le travail des Ressorts, mécanicien de 25 ans à 45 ans. S'adresser : Simon, 2, rue Fontaine-au-Roi, Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

STÉNO-DACTYLO, excellentes références, demande emploi. Madame Ruffiot, 17, boulevard Montmartre, Paris.

BON COMPTABLE disposant quelques heures jour et soirées, cherche comptabilité particulière ou mise à jour, bilans, etc. Ecrire Legrellier, 6, rue Montessuy, Paris.

JEUNE FILLE, sténo-dactylo, possédant machine, demande place le matin. G. Gavel, chez ses parents, 119, rue Ordener, Paris (18e).

BON RIVEUR, venant d'Amérique, originaire de Suisse, demande travail dans chantier de charpentes en fer, comme monteur. Jules Juillerat, 56, rue Nollet, Paris.

JEUNE DAME, sténo-dactylo, comptable, demande emploi. Ecrire : Mme Moreau, 120, rue des Moines, Paris (17e).

VIENT DE PARAITRE
Un livre de H.-G. WELLS
La Guerre qui tuera la Guerre
(traduit par GEORGES-BAZILE)
L'exemplaire pris dans nos bureaux : 3 francs. — Franco, 3 fr. 25.

Les Planches

Au Théâtre Michel

Les Vacances de l'Amour

Comédie en 3 actes de M. Sylvain Bonmariage

Le Théâtre Michel est le temple des mondanités. Les œuvres qui y sont représentées gardent toujours, malgré que les sujets traités soient des plus scabreux, ce bon ton qui est de mise dans les salons du grand monde. Le dialogue effleure à peine, il glisse et roule sur des idées très osées qu'il fait accepter sans sourciller. C'est un peu comme une conférence sur le *Kamasoutra* qui serait prononcée par une jeune pensionnaire du couvent des Oiseaux.

Ainsi, les trois actes de M. *Sylvain Bonmariage* abordent une phase risquée de vie amoureuse.

Par raison de santé, la jeune Paulette de Vallonges doit pendant trois mois suspendre les relations... sentimentales qu'elle entretient avec son mari. Ce temps d'arrêt dans la fougue de M. de Vallonges lui fait craindre qu'il n'aille vers d'autres joies, des joies extra-conjugales.

Pour retenir son époux, Paulette songe alors à faire naître un flirt avec son amie *Miss Cla Rilson*, dont la vertu farouche et les principes britanniques lui donnent toute confiance.

Pourtant peu à peu *Miss Clara* se laisse prendre au jeu ; le flirt menace de dégénérer en un badinage moins superficiel. Heureusement, *Paulette* est remise à temps et sa santé lui permet d'occuper à nouveau sa place auprès de M. *de Vallonges*, tandis que *Robert Erlande* qui se chamaillait continuellement avec la belle anglaise, continue le flirt interrompu, mais le continue plus sérieusement, puisqu'il s'agit de mariage.

***

L'interprétation est bonne, excellente même, exception faite pour M. *Derives*, dont la mine hâve et les yeux tristes dénotent qu'il est le premier étonné de son influence sur le sexe faible. M. *Mauloy* joue avec chic son rôle de mondain en villégiature.

Ici, je dois complimenter M. *Sylvain Bonmariage* du joli trio féminin qu'il a choisi : *Léone de Vimeur*, dont l'allure délurée convient parfaitement au rôle de Miss Clara Rilson : *Léone de Vimeur* qui, par instants, rappelait Miss Campton à qui elle avait emprunté facilement la grâce, la gaieté et l'accent ; Mme *Villeroy-Got*, doucement émouvante en *Paulette de Vallonges* et *Jacqueline Sandy* (*Julienne Desroches*), une blonde ensoleillée qui, pour des débuts — car c'était hier sa première apparition sur une scène de comédie — n'a pas voulu se contenter d'être divinement belle, mais encore être une interprète adroite et intelligente.

***

La soirée commençait par « *Zéphir* », un acte amusant de A. Germain et R. Trébor. Pour terminer une revue de salon avec M. et Mme *Depas*, afin, sans doute, de prouver une fois de plus qu'en France, et par conséquent au Théâtre Michel, tout finit par des chansons.

Marcel Sérano.

Courrier des Spectacles

Mayol chante chez lui, aujourd'hui en matinée et en soirée. Depuis sa première, ce sont tous les soirs, des salles archicombles, et jamais le célèbre chanteur n'a eu un répertoire aussi vraiment magnifique que cette fois-ci. Ajoutons qu'il est entouré d'une troupe de tout premier ordre, avec Mmes Fauvet, Mitty, Andrée Miette, Germaine Hill-Bert, Jane Hell, MM. Constantin, Casadi, Audiffred, etc., etc.

Odéon. — Demain en soirée à 8 heures, *Severo Torelli*.

Porte Saint-Martin. — *Cyrano de Bergerac* attire de plus en plus la foule à la Porte St-Martin. Tout Paris a vu cette œuvre admirable ; tout Paris veut la revoir ! C'est que Cyrano apparaît aux parisiens plus que jamais animé de sa vie généreuse, revêtu de sa poésie ardente, rempli d'un souffle héroïque et superbe. C'est que *Cyrano de Bergerac* demeure plus que jamais le type de la pièce française.

M. Le Bargy, Mme Andrée Mégard et à leurs côtés, MM. Louis Gauthier, André Calmettes, Clasis, Cazalis, en faisant aussi merveilleusement ressortir toute la clarté, toute la tendresse, toute la beauté de ce pur chef-d'œuvre recueillent les applaudissements, les acclamations d'un public tour à tour charmé, électrisé, enthousiasmé !

CE SOIR :

THEATRES

COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h., *Pour la Couronne.*

ODEON. Relâche.

OPERA-COMIQUE, Relâche.

TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 30, *Girofle-Girofla.*

PORTE SAINT-MARTIN. — A 7 h. 30, mardi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), *Cyrano de Bergerac*, M. Le Bargy, Mme Andrée Mégard, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Jean Kemm, Cazalis.

Gaîté, 8 h. 15, *Le Coup de Fouet.*

Théâtre Antoine, 8 h. 30, *La Nouvelle Revue de Rip* (suite à 1915).

Sarah Bernhardt, 8 h., *L'Impromptu du Vagabondage, Les Cathédrales.*

Châtelet, 8 h. 30, *Michel Strogoff.*

NOUVEL AMBIGU. 8 h., *La Demoiselle de Magasin.* Mardi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée). Mmes Jane Delmar, Made Brenda, Andrée Pascal, Jane Clavé, MM. Milo, Kemm, Duvivier, Almettes.

Renaissance, 8 h. 30, *Fred, Séance de Nuit.*

Palais Royal, 8 h. 30, samedi, dimanche, *Il faut l'avoir*, revue.

Vaudeville, 8 h. 30, mardi, jeudi, samedi et dimanche, *La Belle Aventure.*

Bouffes Parisiens, 8 h., *Kit.*

Grand Guignol, 8 h. 45, *La Grande Mort, Une femme charmante.*

Théâtre Cluny, 8 h. 30, *Arsène Lupin.*

Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie.*

Capucines, Revue.

Théâtre Albert-Ier (61, rue Rocher), 8 h. 45, *Ce bon M. Zoetbeeck.*

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. *Mayol* chante chez lui ses dernières créations, avec sa troupe, 20 artistes : toutes les Etoiles de Paris.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sketch, revue.

Folies-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère.

Scala, 8 h. 30, *Pourvu qu'on ait l'Métro*, revue.

Eldorado, 8 h. 30, Concert.

Olympia, 8 h. 30, Concert-Attractions.

Gaîté Rochechouart, 8 h. 30, *T'Énerves pas*, revue.

Ba Ta Clan, 8 h. 30, *Enlevez ça*, revue.

MOULIN DE LA CHANSON (direction Emile Wolff, téléph. Gut. 40-40), à 9 heures : les chansonniers V. Hyspa, P. Marinier, Jean Deyrmon, G. Arnould, J. Florey et le dessinateur G. Gros, L'imitateur Baldy et la revue avec Yvonne Harnold, Mad Lely, Sviatt, Jane Helly.

Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers et la revue.

La Chaumière, 8 h. 30, Les Chansonniers, *Taisez-vous... Mais... vous*, revue.

Concert Senga, 8 h. 30, Concert.

Nouveau Cirque, 8 h. 30, Attractions.

CINEMAS

GINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane. Tél. 2644. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHÉ (à côté des Variétés) *Les Flambeaux* (d'après Henry Bataille); *la Caroline, le Champagne de Rigadin, Maud, professeur.*

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-XIe SECTEUR
LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon
GEORGES DANGON, imprimeur
123, rue Montmartre, Paris (2e).